



Fédération Motocycliste du Québec

4875, boul. Métropolitaine est, bureau 208

Montréal (Québec) H1R 3J2

Téléphone (514) 252-8121 Télécopieur (514) 252-7857

www.fmq.qc.ca

fmq@fmq.qc.ca

Commission des transports et de
l'environnement

Déposé le : 18 mars 2006

N° CTE-53

Secrétaire : Yannick Vachon

**APPUI
AU MÉMOIRE**

M. François Arsenault
Secrétaire de la Commission
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaire
3^e étage,
Québec (Québec),
G1A 1A3

Montréal, le 14 février 2006

Objet : Dépôt d'un mémoire sur le motocyclisme

Monsieur Arsenault,

La présente fait suite à notre invitation du 15 décembre 2005 en regard de l'initiative intitulée «La sécurité routière au Québec : les cellulaires au volant, la vitesse excessive, les motocyclistes et les conditions hivernales». Voici le message que nous vous prions de transmettre aux membres de la Commission des transports et de l'environnement.

La Fédération Motocycliste du Québec (FMQ) existe depuis 1974 et regroupe plus de cent (100) associations représentant une dizaine de milliers de motocyclistes et leur conjoint ou conjointes. La mission de la FMQ est : « La promotion du motocyclisme, des intérêts de ses adeptes et la défense de leurs droits » et sa devise : « SÉCURITÉ, CIVISME, FRATERNITÉ ».

La pratique du motocyclisme est toujours en plein essor au Québec et ses adeptes sont de plus en plus nombreux. Par contre, de récentes déclarations d'intentions créditées par les journaux à la Société d'Assurance Automobile du Québec (SAAQ), ainsi que des actions de répression proposées par certaines municipalités et corps policiers risquent de freiner cette croissance.

Cette situation demandait une réflexion éclairée de la part de nos élus afin de mettre en place des lois, règlements et autres encadrements qui permettront la continuité de la croissance d'un moteur économique important pour le Québec. La FMQ était heureuse de se voir solliciter pour participer à cette étude et elle a travaillé sur les volets touchant à sa mission, en étroite collaboration avec le Comité d'action politique motocycliste (CAPM) pour le dépôt du mémoire par ce dernier et l'endosse pleinement.

Suite à la page 2